

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19235**

Intitulé

MASTER : MASTER MASTER - Domaine : DROIT ECONOMIE GESTION - Mention : SCIENCES DU MANAGEMENT - Spécialité : MANAGEMENT DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université (Université d'Aix-Marseille)	Aix-Marseille Université, Président de l'Université d'Aix-Marseille, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 320n Conception : Etablissement de stratégies de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés occupent des postes divers dans le domaine de la communication et du changement :

Chargé de communication, Directeur de communication

Développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe, au service de la stratégie fixée par la direction ou avec elle. Conçoit ou met en œuvre tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement. Peut réaliser l'ensemble ou une partie des activités techniques de communication. Peut participer à d'autres aspects de la communication dans le domaine commercial, technique, social, dans les situations de crise, avec les services concernés. Dans une fonction de direction, gère, organise et coordonne les plans de développement de la communication pour assurer la promotion de l'identité et de l'image de marque de l'entreprise.

Consultant en communication

Il maîtrise selon ses axes d'intervention les techniques qui lui permettent de modifier, développer ou réorienter la communication de ses clients. Il peut être au service des entreprises comme à celui des organisations. Une expérience de plusieurs années acquise sur le terrain, lui permet de réussir des missions de plus en plus complexes chez ses clients (préparation de campagne, de plans etc...)

Responsable en organisation

Il intervient sur tout problème d'organisation générale en milieu administratif ou industriel, pour simplifier et renforcer la productivité et la qualité des modes de fonctionnement (amélioration, innovation). Il conçoit, prépare, structure et accompagne les processus de changement, si possible en anticipant leurs conséquences sur les aspects humains, technologiques, financiers, informatiques, de sécurité... Le contenu et l'étendue des missions, dans le cadre d'objectifs de rentabilité à long terme fixés par la direction, peuvent concerner :

l'évolution générale de la structure ; l'optimisation et l'harmonisation des postes de travail, des fonctions, des procédures ; l'implantation de matériels, de locaux, de postes de travail, de technologies nouvelles ; les effets de la modernisation sur les conditions de travail (modification des qualifications, formations...).

Il maîtrise une langue étrangère, a une excellente communication écrite et orale de grandes capacités organisationnelles compte tenu de conditions de travail souvent difficiles et de délais très courts. Il a une connaissance générale de l'entreprise et des médias. Il sait préparer et mettre en place un budget dont il assure le suivi et le contrôle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut assumer le poste stratégique de responsable de communication dans des grandes ou moyennes entreprises publiques ou privées, quel que soit leur secteur d'activités, agences de communication, organismes culturels.

Il peut aussi exercer ses fonctions dans un cabinet de consultant.

Tous les métiers à responsabilité et en lien direct avec la communication.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

E1402 : Élaboration de plan média

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme comporte 120 crédits ECTS et se déroule sur quatre semestres et comprend stage sauf sous la modalité alternance).

Les semestres 1 et 2 (60ects) sont généralistes (Tronc commun), les semestres 3 et 4 (60ects) correspondent au parcours de spécialité.

Sous certaines conditions le candidat qui a déjà validé les 60 premiers ECTS, peut accéder directement au semestre 3.

La formation est accessible en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

Pour le tronc commun :

Semestres 1 et 2 : (60 ECTS et 384h), les UE correspondent aux semestres ci-dessous ou au Master 1 obtenu par l'étudiant.

1 Markstrat 6 ECTS

2 L'humain dans l'entreprise 6 ECTS

3 Foreign language 6 ECTS

4 Libre choix (2 modules parmi 7) 6 ECTS

5 Ouverture (Focus et séminaires internationaux) 6 ECTS

Parcours Expérience professionnelle

6 Communication, management de projet 6 ECTS

7 Analyse et contrôle 6 ECTS

8 Le stage ou l'apprentissage valorisant une expérience en entreprise 2 ECTS

9 Libre choix (2 modules parmi 7) 6 ECTS

Parcours Expérience internationale

6 Foreign Experience (en université étrangère) 27 ECTS

7 Mission en Entreprise 3 ECTS

Semestres 3 et 4 (60 ECTS et 312h) : Parcours Management de la communication d'entreprise

1 Assises théoriques 48h 6 ECTS

2 Analyse et création 48h 6 ECTS

3 Communication institutionnelle 48h 6 ECTS

4 Registres de la Communication 48h 6 ECTS

5 Communication managériale 48h 6 ECTS

6 Communication et médias 72h 9 ECTS

7 Mission de conseil 9 ECTS

8 Mise en situation professionnelle Stage ou Apprentissage et mémoire de recherche 12 ECTS

Le diplôme est obtenu après évaluation des Unités d'Enseignement s'effectuant comme suit :

- Contrôles écrits et/ou oraux concernant les modules de cours

- Evaluation du mémoire par un jury composé de professionnels et d'universitaires

- Le stage ou l'apprentissage est apprécié conjointement par l'entreprise (maître de stage ou d'apprentissage) et un enseignant (tuteur).

Pour valider une UE l'étudiant a obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10/20, (sous réserve de n'avoir obtenu aucune note inférieure à 8/20 pour les modules de cours et 09/20 pour le Mémoire et l'UE stage ou apprentissage)

A l'issue de cette formation le diplômé a validé 120 ECTS.

Les 60 premiers ECTS sont validés par l'obtention et/ou la capitalisation de chacune des UE composant les semestres 1 et 2, ou par compensation entre les différentes UE des semestres 1 et 2, constituées de modules de cours.

Les 60 derniers ECTS sont validés par l'obtention et/ou la capitalisation de chacune des UE composant les semestres 3 et 4, ou par compensation entre les différentes UE des semestres 3 et 4 constituées de modules de cours.

Le bénéfice des composantes acquises est illimité dans le temps.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'enseignants
En contrat d'apprentissage	X	Jury composé d'enseignants
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'enseignants
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'enseignants
Par candidature individuelle	X	Jury composé d'enseignants
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n°20081103 en date du 06 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

2010/2011 : nombre total de diplômés : 15, 3 hommes, 12 femmes

2011/2012 : nombre total de diplômés : 28,6 hommes, 22 femmes

2012/2013 : nombre total de diplômés : 33, 5 hommes, 28 femmes

<http://www.iae-aix.com>

Autres sources d'information :

<http://deve.univ-amu.fr/ove/suivi-insertion>

<http://www.univ-amu.fr/>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Puyricard, (Aix-Marseille Graduate School of Management - IAE, Chemin de la Quille)

Historique de la certification :

Arrêté MENSER 21 juillet 2009 N° 20081073-06 MASTER Sciences du Management, Spécialité Management de la communication d'entreprise

Arrêté MENSER 03 août 2005 N° 20042342 MASTER Sciences du Management, Spécialité Management de la communication d'entreprise

Master créé en 2004 en remplacement du DESS Management du changement et de la communication (903610, diplôme créé en 1992)

Accréditation EQUIS depuis 1999 (European Quality Improvement System) - Délivrée par l'*European Foundation for Management Development*.

Accréditation AMBA depuis 2004 Délivrée par l'*Association of MBAs*. AMBA est un organisme d'accréditation qui reconnaît la qualité des MBA et des Masters.